

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Envoyé en préfecture le 06/02/2024

Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le

S²LO

ID : 059-265906503-20240127-D_2024_1_1-DE

2024



CCAS DE WATTRELOS

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	02
LE CONTEXTE	03-05
NOTRE ACTIVITÉ	06
NOS CHIFFRES CLÉS	07
NOUVEL ORGANIGRAMME	08
NOS PROJETS	09
NOS OBJECTIFS	10
NOTRE STRATÉGIE	11-12
NOS MOYENS	13-14

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/02/2024

Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le



ID : 059-265906503-20240127-D_2024_1_1-DE

***PROJET DE BUDGET
PRINCIPAL*** **15**

***BUDGETS ANNEXES
PRÉVISIONNELS*** **16**

***PROJET DE BUDGET
DÉTAILLÉ PRINCIPAL*** **17**

***PROJET DE
RESSOURCES
DÉTAILLÉS DU BUDGET
PRINCIPAL*** **18**

LE MOT DU PRÉSIDENT

Wattrelos, la ville au cœur qui bat. Plus qu'un slogan, c'est un véritable ancrage culturel qui définit l'état d'esprit wattrelosien et les actions quotidiennes des habitants et de la municipalité. Wattrelos, ville ouvrière au passé industriel cultive depuis toujours la solidarité, le vivre ensemble et l'esprit fraternel. Les nombreuses manifestations et la vie associative riche en sont des témoins très vivaces tout au long de l'année, les différentes politiques publiques portées par la majorité municipale et l'action sociale et solidaire déployée notamment par le CCAS de Wattrelos révèlent, quant à elles, cette volonté d'agir au plus près des besoins de tous les wattrelosiens.

La convention territoriale globale (CTG) et l'analyse des besoins sociaux (ABS), indicateurs clés pour élaborer les réponses précises aux problématiques du territoire, ont permis de définir les grands axes d'intervention de l'action publique wattrelosienne. Le présent Rapport d'Orientation Budgétaire en est la traduction matérielle. Il a pour objectif de mettre en perspective, par le biais des moyens alloués, la stratégie d'intervention du CCAS pour l'exercice à venir.

Cette stratégie sera appuyée par le programme TZNR, Territoire Zéro Non-Recours, Wattrelos est avec Lille, la seule ville du Nord parmi les 39 lauréats nationaux.

L'objectif de cet appel à projet expérimental est de lutter contre le non-recours aux droits sociaux et d'en favoriser l'accès à ceux qui, pour quelques raisons que ce soient, renoncent à les mobiliser. Les grands axes sur lesquels va s'établir le projet sont : Lutter contre la méconnaissance quant aux droits sociaux et de santé, Lutter contre l'isolement social, Lutter contre la stigmatisation, l'autocensure et le sentiment de honte.

Ces trois axes seront les leitmotivs des deux grandes branches du CCAS, la politique sociale à travers Action Sociale et Solidarités et la politique Senior grâce à l'Action Autonomie, pour les trois années à venir, délais de l'expérimentation.

Dominique Baert
Maire de Wattrelos
Président du CCAS



“Les grands axes sur lesquels va s'établir le projet sont : Lutter contre la méconnaissance quant aux droits sociaux et de santé, Lutter contre l'isolement social, Lutter contre la stigmatisation, l'autocensure et le sentiment de honte.”

Envoyé en préfecture le 06/02/2024

Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le

ID : 059-265906503-20240127-D_2024_1_1-DE

S²LO

DES FACTEURS NATIONAUX

- Les plus de 65 ans, qui représentent un cinquième de la population française en 2020, représenteront un quart de la population en 2040, puis près de 30% à partir de 2050. Les moins de 20 ans représenteront seulement 21% de la population à cette même date. Notre paysage démographique sera donc bouleversé.
- Inflation : forte hausse ces dernières années, 5,22 % en 2022; 4,9% en 2023, et 2,6% attendu en 2024
- Chômage qui se stabilise vers 7,4%
- Taux de pauvreté en 2021 : 15%
- Réorganisation des services publics des territoires se matérialisant par la suppression de guichets, dématérialisation et numérisation. Cela aura pour conséquence indirect la complexité de l'accès au droit pour les publics défavorisés.

Les composantes socio-économiques de la France témoignent de mutations impactant la prise en charge de l'autonomie des personnes âgées à imaginer et financer. L'inflation de surcroît dure, ce qui a pour effet de peser sur les capacités des ménages à consommer et assurer les besoins familiaux.

LE CCAS PREMIER REMPART CONTRE LES DIFFICULTÉS

- Les conséquences sur la précarité des paramètres nationaux affecte évidemment le territoire de Wattrelos.
- Depuis 2019 : 22% de la population est âgée de 60 ans et plus, ayant connu depuis cette période une augmentation de 20% avec des besoins spécifiques notamment liés à la perte d'autonomie.
- Taux de chômage des actifs wattrelosiens : 14% en 2019, il était de 11% en 2021.
- Revenu médian à Wattrelos : 18 650€, national : 21 930€.

La solidarité du CCAS et de la ville de Wattrelos, son principal financeur, se matérialise par un nouvel organigramme mis en application en 2023, l'augmentation des barèmes ASF deux années consécutives (2022 et 2023), pour répondre à l'inflation. C'est pourquoi les orientations des besoins et moyens de l'année 2024 sont à la hausse en qualité et en ressources.

QUELS MOYENS POUR UNE NOUVELLE ACTION SOLIDAIRE ?

- Développer de nouvelles offres de services orientées vers la lutte contre la perte d'autonomie et l'isolement des personnes âgées.
- Accentuer et adapter le déploiement de nouveaux barèmes d'accès aux aides sociales facultatives à destination des familles en difficulté en augmentant le spectre des aides et leur volume de prise en charge.
- Améliorer l'accès aux services publics de l'État en facilitant l'accès numérique.
- Développement d'un organigramme, réponse et rempart aux problématiques diagnostiquées.
- Recruter, dès que possible, les savoir-faire correspondants aux nouvelles solidarités à développer.

MOYENS ET PROJETS

Composé :

- D'un Comité de Direction (CODIR) et d'un Comité Technique (COTECH)
- De la Direction des Ressources Humaines (DRH)
- De la Direction Administration Moyens et Projets (DAMP)

AUTONOMIE

Composé de :

- 4 Résidences Autonomie (RA)
- Un service de lutte contre l'isolement
- Un Service d'Aide à Domicile (SAD)
- Un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

Le CCAS est au cœur et en première ligne de l'action sociale. Sollicité par les personnes en difficulté et travaillant en transversalité avec les services de la Ville et les partenaires, il s'adapte aux besoins et attentes de la population. Face à la fracture numérique, il propose un accueil et un accompagnement humain.

NOS CHIFFRES CLÉS

Envoyé en préfecture le 06/02/2024

Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le

ID : 059-265906503-20240127-D_2024_1_1-DE



19 903

HEURES SAAD ET SSIAD

Moyenne mensuelle d'heures servies SAAD: 1990H
Moyenne mensuelle bénéficiaires SSIAD: 36 patients

96%

TAUX D'OCCUPATION DE NOS RÉSIDENCES AUTONOMIE

Le parc, le touquet, la roselière et la houzarde

146011€

DE DÉPENSES D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES

soit 102 % du budget prévisionné

80

PERSONNES AU RSA

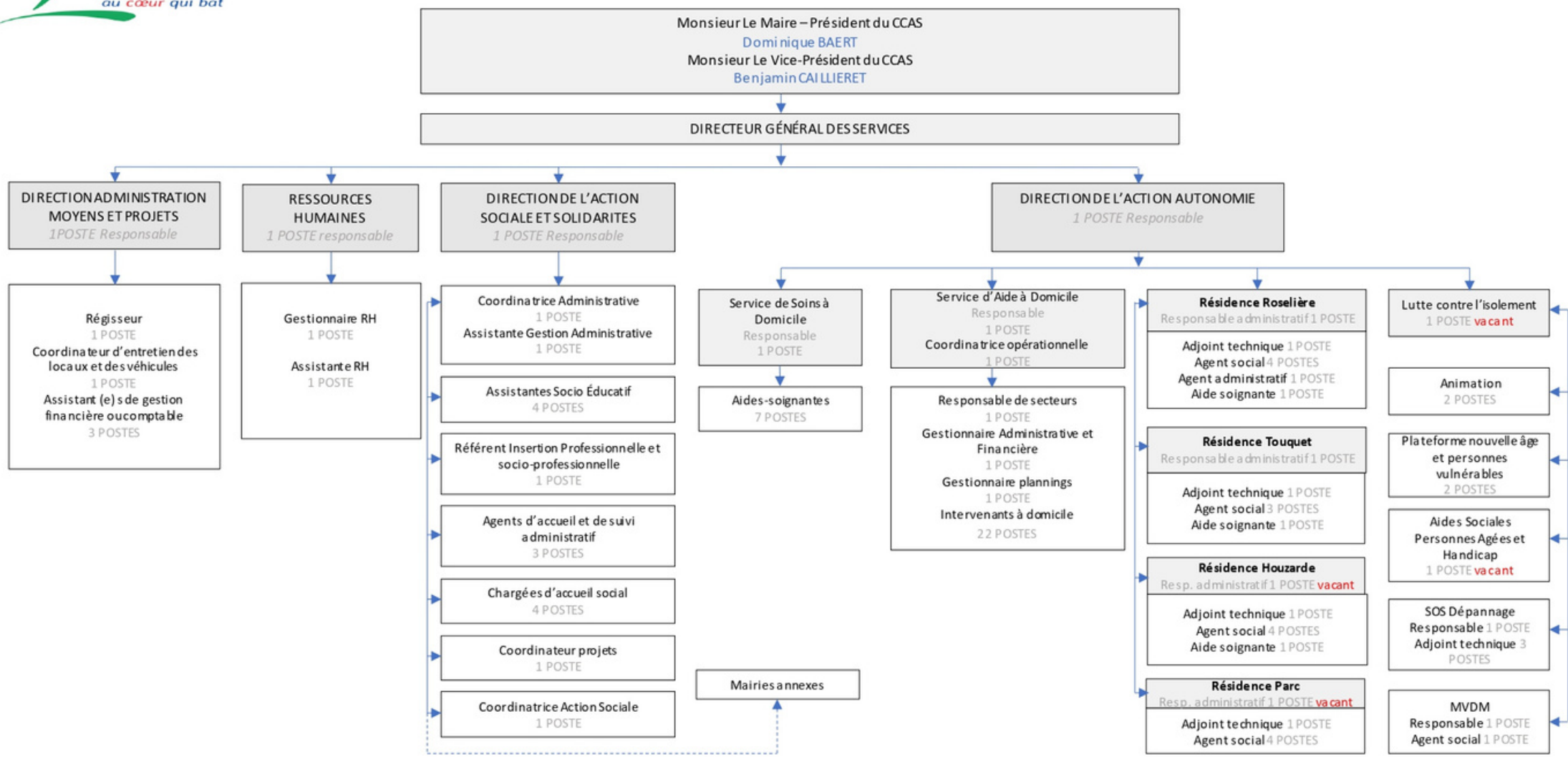
Accompagnées dans le cadre du
contrat d'engagement réciproque

329

DOMICILIATIONS

**CHIFFRES
CLÉS**

ORGANIGRAMME CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DIRECTION GÉNÉRALE



NOS PROJETS

Envoyé en préfecture le 06/02/2024
Reçu en préfecture le 06/02/2024
Publié le
ID : 059-265906503-20240127-D_2024_1_1-DE

S²LO



Santé mentale

Formation des agents aux premiers secours en santé mentale et mise en place d'une permanence de psychologue en mairies annexes sur orientation des professionnels d'action sociale



Nouvelles solidarités

Aides sociales facultatives complètes (CAP, aide au paiement du loyer, des factures d'énergie, des assurances) construites avec les agents et adaptées au besoin des personnes



Permis solidaire

Pour les jeunes en quartiers prioritaires. Fin du dispositif en 2024 pour orientation vers dispositifs de droit commun.



Projet intergénérationnel

Financement du Département pour que 20 jeunes puissent accompagner et proposer des animations en direction des personnes âgées et/ou en situation de handicap en lien avec le service animation et les résidences autonomie



Régie animation

Intégré dans le nouveau service Lutte contre l'isolement, le service animation a pour objectif de prévenir et de lutter contre l'isolement des seniors. Pour concevoir et mettre en œuvre un programme visant le maintien du lien social des plus de 60 ans, une régie a été créée pour proposer à ce public, à tarif maîtrisé, des animations adaptées aux différentes situation d'isolement.

NOS OBJECTIFS

AUTONOMIE

RÉFORME DES
SERVICES À
DOMICILE

PÉRÉNNISER
LE MODÈLE
ÉCONOMIQUE
RÉSIDENT-
AUTONOMIE

CRÉATION DU
SERVICE LUTTE
CONTRE
L'ISOLEMENT

OBJECTIFS TRANVERSAUX

PRÉSENTER
L'ANALYSE DES
BESOINS
SOCIAUX

DÉVELOPPER
LES
PARTENARIATS

METTRE EN
PLACE LES
SERVICES
CIVIQUES

CONDUIRE LE
PROJET
TERRITOIRE ZÉRO
NON RECOURS

ACTION SOCIALE

RENFORCER
L'ACCOMPAGNEMENT
FOURNI PAR NOS
ASSISTANTES
SOCIALES

ADAPTER NOS
AIDES SOCIALES
FACULTATIVES AU
CONTEXTE
FLUCTUANT

CONCEVOIR UN
RÉFÉRENTIEL DE
DONNÉES
STATISTIQUES

Communication

Le CCAS est une entité à part entière au sein de la Ville de Wattrelos, il fait partie intégrante de l'administration. Ce qui est un point fort mais aussi un point faible quand il s'agit de l'identifier en tant que tel. Ce constat nous mène à une réflexion pour l'année 2024 autour de l'identité du CCAS de Wattrelos. Un travail doit être mené sur plusieurs axes :

- Une charte graphique viendra harmoniser notre communication interne et externe
- La création d'un logo, vecteur de visibilité pour le CCAS permettra une distinction avec la Ville et viendra en complément de celui de la municipalité sur nos supports de communication
- Des supports de communication propres au CCAS qui permettront de détailler et promouvoir l'offre de services
- Un site internet dédié permettra une intégration plus claire avec celui de la Ville

Une citoyenneté inclusive

Le champ d'actions du CCAS embrasse l'action sociale et l'action autonomie (qui regroupe la gérontologie et le handicap).

Dans les deux cas, pour intervenir au plus près des problématiques des usagers de nos services. La construction d'un maillage territorial s'impose pour repérer, orienter et participer aux actions. Aux côtés des professionnels, un réseau de bénévoles et de volontaires sera construit pour aider les usagers à faire valoir leurs droits, en informant et orientant vers les services ad hoc.

Pour cela, une charte du bénévolat a été rédigée et adoptée en Conseil d'Administration du CCAS. Les personnes qui le souhaitent peuvent la signer pour participer bénévolement à côté des professionnels à des actions de repérages et d'orientations ou participer à des actions d'animations dans les quartiers destinées à faire connaître les services du CCAS dans les domaines de l'action sociale ou de de lutte contre l'isolement des personnes âgées.

● Transversalité

Actuellement les différents services du CCAS sont répartis sur plusieurs sites, notamment ceux qui composent le pôle Action Autonomie. Si l'administration du SAAD est en mairie centrale, le SSIAD est très excentré, situé dans le quartier de Beaulieu. La réforme des services à domicile (Service Autonomie à Domicile) incite, pour réussir la coordination demandée de ceux-ci, la mise en place d'un interlocuteur unique et d'un logiciel mutualisé, l'unification de ceux-ci sur un seul et même site. Au delà du futur SAAD, l'interaction entre l'Action Autonomie et l'Action Sociale est aujourd'hui vitale.

En effet, au regard du contexte social actuel et de l'histoire de notre ville, les problématiques seniors ne sont plus exclusivement liées à la gérontologie. L'aspect social, au regard de la paupérisation du public senior, nécessite souvent une action coordonnée. Les problématiques sont aujourd'hui très souvent multiples et mobilisent l'intervention de plusieurs professionnels. Cette prise en charge amène une grande plus value humaine par rapport à l'offre privée intervenant sur l'aide ou le soin à domicile. Cette transversalité, effective aujourd'hui malgré la séparation géographique des services doit s'améliorer compte tenu des situations de plus en plus complexes. La réunification des différents services du CCAS sur un même site est sans doute souhaitable.

● Adaptabilité et performance

Face aux nouveaux défis auxquels est confrontée l'action sociale, il convient de mesurer l'efficacité des dispositifs et de l'organisation. Un travail collectif s'appuyant sur l'analyse des besoins sociaux de l'année 2023 est amorcé pour retravailler, avec les agents, les indicateurs d'activité. Ceci notamment afin d'affiner la connaissance du public fréquentant le CCAS et de leurs demandes.

Ce travail d'analyse nous permettra de réajuster les moyens et/ou de penser de nouvelles actions ou de nouveaux partenariats.

NOS MOYENS BUDGET PRINCIPAL 2024

99 000 €
**CRÉATION DE 2 POSTES
PORTANT À 45 LE NOMBRE
D'ETP**

147 000 €
**BUDGET D'AIDES AUX
FAMILLES ET PERSONNES**

80 000 € AIDE ENS SUP
80 000 € AIDE CANTINE


20 300 €
**TERRITOIRE ZÉRO NON
RECOURS**

23 400 €
BUDGET ANIMATION

2024



NOS MOYENS BUDGETS ANNEXES 2024

Envoyé en préfecture le 06/02/2024
Reçu en préfecture le 06/02/2024
Publié le 
ID : 059-265906503-20240127-D_2024_1_1-DE

2024

4 RESIDENCES AUTONOMIES
2446 K€ DONT 210 K€ SUR
STOCK EPARGNE

1360 K€
SSIAD ET SAAD POUR
LA LUTTE CONTRE
L'ISOLEMENT

44 AGENTS

STOCK D'EPARGNE
1126 K€ POUR SOULAGER LE
MODELE ECONOMIQUE DES
RÉSIDENCES AUTONOMIE



PROJET DE BUDGET PRINCIPAL 2024

Envoyé en préfecture le 06/02/2024

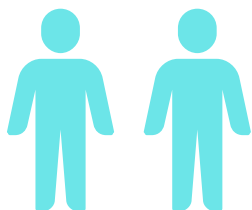
Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le

ID : 059-265906503-20240127-D_2024_1_1-DE

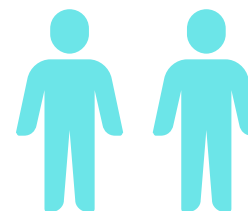
S²LO

2 créations de poste



- Une référente en insertion professionnelle
- Un responsable du pôle autonomie

2 apprentis



- Une assistante sociale
- Un assistant administratif et comptable

QUEL EQUILIBRE ?

Le volume global de dépenses estimé est de **2 895 k€** soit **+ 12 k€** par rapport au réalisé estimé à ce jour pour l'exercice 2023.

Le résultat estimé de l'exercice 2023, donc l'autofinancement de l'exercice 2024, est estimé à **9 k€**.

De nouvelles ressources sont proposées pour assurer l'équilibre : valoriser les prestations des services supports du budget principal par un financement des budgets annexes sur leur stock d'épargne financière.

Un complément de subvention d'équilibre de la ville de Wattrelos de **100 k€** est sollicité afin de porter à **2 290 k€** le soutien de la ville de Wattrelos.

BUDGET TOTAL DU PÔLE AUTONOMIE 4 360 806€



BUDGET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT 1 360K€

BUDGET DU SAAD 730K€

BUDGET DU SSIAD 630K€



- RÉSIDENCE DU PARC**
- RÉSIDENCE DU TOUQUET**
- RÉSIDENCE DE LA HOUZARDE**
- RÉSIDENCE DE LA ROSELIÈRE**

BUDGET TOTAL RESIDENCES AUTONOMIE 2 446 K€

Tarifcation proposée au Département :

- + 1% pour le prix de journée
- Reconduction des forfaits soins + 1%

Enjeu :

Ressource loyer insuffisante pour l'équilibre puisque plafonnée par Département entre 1 et 3% pour les CCAS affiliés à l'aide sociale

Choix d'un loyer social augmenté de 1%

210 k€ du stock d'épargne sont mobilisés pour assurer l'ensemble des charges

PROJET DE BUDGET DETAILLE PRINCIPAL 2024

DEPENSES	BP 2023	CA PREV 2023	2024
CHARGES A CARACTERE GENERAL 011	279 388,69 €	234 003,34 €	260 000,00 €
CHARGES DE PERSONNEL 012	2 146 603,37 €	2 068 251,44 €	2 238 395,84 €
ASF + SUB ASSO 65	437 650,00 €	420 979,29 €	357 000,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES 65	4 150,00 €	3 885,40 €	1 500,00 €
DOTATION AMORTISSEMENT 042	39 149,63 €	39 149,63 €	37 570,00 €
	2 906 941,69 €	2 766 269,10 €	2 894 465,84 €
DEPENSES	BP 2023	TOTAL 2023	2024
RESULTAT REPORTE 002	155 108,69 €	155 108,69 €	9 065,84 €
ATTENUATION CHARGES 013	247 300,00 €	31 624,65 €	13 600,00 €
CONCESSIONS SOS RETOUR BDG m22 70	45 300,00 €	55 510,69 €	192 400,00 €
SUB VILLE RSA ET PERMIS SOL 74	2 237 333,00 €	2 348 797,96 €	2 469 300,00 €
LOYERS MVDM 75	174 600,00 €	157 029,53 €	159 100,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS 77	47 300,00 €	27 263,42 €	51 000,00 €
	2 906 941,69 €	2 775 334,94 €	2 894 465,84 €
SOLDE	- €	9 065,84 €	- €

PROJET DE RESSOURCES DETAILLE DU BUDGET PRINCIPAL 2024

NOUVELLES RESSOURCES

TZNR 74	20 300,00 €
CNFPT APPRENTISSAGE 013	10 600,00 €

recette PEC un peu plus que 25 dans l'année

VALORISATION FORFAITAIRE SERVCIES SUPPORTS RA

Coordo autonomie	5 000,00 €
référents tech	10 000,00 €
RH	10 000,00 €
DAMP	10 000,00 €
	<u>35 000,00 €</u>

VALORISATION FORFAITAIRE SERVCIES SUPPORTS RA

Coordo autonomie	10 000,00 €
agent entretien	5 000,00 €
RH	10 000,00 €
DAMP	10 000,00 €
	<u>35 000,00 €</u>

RESSOURCES RECONDUITES

SUB VILLE N-1 74	2 190 000,00 €	}	2 469 300,00 €
COMPL SUB VILLE 74	100 000,00 €		
VOLONTARIAT 74	10 000,00 €		
RSA 74	19 000,00 €		
ASP CONTRATS PEC 74	130 000,00 €		
LOYERS MVDM 75	159 225,00 €		
REGIE ANIMATION 70	17 400,00 €		
BANQUET AINES 77	9 000,00 €		
VENTE P CATTEAU 77	42 000,00 €		
IJ CPAM 013	3 000,00 €		

VALORISATION RA	140 000,00 €
VALIRISATION SSIAD	35 000,00 €